

Séance du 27 mai 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 21 mai 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**A DONNE POUVOIR** : Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé.

**ABSENTS** : M. Millet-Barbé, Mme Loupien-Suares.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : FINANCES** – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 – Budget annexe de l'eau.

Suite à l'approbation du compte administratif 2009 du budget annexe de l'eau, il convient que le conseil municipal se prononce sur l'affectation du résultat de fonctionnement. Il est rappelé que le résultat de fonctionnement doit être utilisé en priorité pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (solde de la section corrigé des reports de dépenses et de recettes) ; au-delà, l'utilisation de l'excédent est libre : soit affectation complémentaire en réserves (recette d'investissement), soit report à nouveau en section de fonctionnement.

Pour le budget annexe de l'eau, le résultat cumulé de fonctionnement est de 871 773,27 €, que je vous propose d'affecter de la manière suivante :

- 60 441,99 € en réserves (compte 1068), à titre obligatoire, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ;

- 736 331,28 € également en réserves, à titre complémentaire, afin de pouvoir financer d'éventuelles dépenses complémentaires dans le cadre de la décision modificative n°1 et/ou de réduire l'inscription d'emprunts ;
- 75 000 € en report à nouveau (recette de fonctionnement).

Je vous demande d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'eau telle que détaillée ci-dessus.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.